

LARC

(Loisirs et Activités Récréatives de Commugny)

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 8 février 2024

(ouverture de la séance à 18h05)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 février 2023

Sa lecture n'est pas demandée, celui-ci est adopté à l'unanimité

3. Rapport du Président

Monsieur le Président Wilbert Broeksmit fait le compte rendu des activités 2023 :

La fondue à la patinoire de Coppet suite à l'Assemblée Générale 2023 (16.02.2023)

Visite à l'observatoire de Sauvigny (30.03.2023)

L'escapade à Yvoire (25.05.2023)

Le BBQ à Chavannes-des-Bois (25.08.2023)

L'excursion « Patek Philippe Museum » à Genève (19.10.2023)

Agape de fin d'année au Bistro 33 à Commugny (23.11.2023)

Un cours de gymnastique a été lancé en mars 2023. Ouvert à tous les membres, il a lieu chaque mercredi à 18h30 à la salle de gymnastique de Commugny. Des remerciements vont à M. René Braun qui a donné les cours jusqu'à la pause d'été 2023.

Un groupe de marche se retrouve chaque jeudi après-midi à 14h00 au parking de l'école de Commugny. Il remercie Mme Thérèse Dittli pour son engagement.

La pétanque entamera sa quatrième saison en 2024. Rendez-vous chaque vendredi après-midi à 15h00 au parc Marguerite. En ce moment en pause d'hiver, reprise prévue en mars 2024. Merci à M. Harry Schaub pour son engagement.

M. le Président remercie Mme Erika Huber et M. Martin Hubble pour leur rapport en tant que vérificateurs des comptes pour l'exercice 2023.

Des remerciements vont également à la Municipalité pour la mise à disposition des installations de la Commune pour nos activités en 2023 et 2024.

Après de nombreuses années au comité de LARC et son prédécesseur « La Société de Développement » Mme Marie Breton-Ivy a décidé de démissionner du comité. Au nom de tous nos membres et du comité M. le Président la remercie infiniment pour son dévouement, sa diligence et son enthousiasme.

Dates à retenir pour 2024 :

24 février, 23 mai, 29 août, 24 octobre, 28 novembre 2024

4. Rapport de la trésorière

Au 31.12.2023, le solde du compte courant est de CHF 1'201.00, le compte d'épargne de CHF 25'017.00 et il y a CHF 1'000.00 dans la caisse. Sur le compte auprès de la Commune, le solde est de CHF 65'000.00. Perte de l'année 2023: CHF 822.00. LARC avait 150 membres en 2023 (166 en 2022).

5. Rapport des vérificateurs de comptes

M. Martin Hubble a lu le rapport.

Les deux vérificateurs Mme Erika Huber et M. Martin Hubble ont vérifié la comptabilité. Lors de leur contrôle ils ont constaté quelques différences dans les écritures qui ont été corrigées par la suite.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte les comptes pour l'exercice 2023 tel que présentés et donne décharge au Comité, au trésorier ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

6. Démission et élection du Comité

Pour remplacer Mme Marie Ivy Breton démissionnaire, le comité propose Mme Suzanne Mégevand qui est élue à l'unanimité.

Le comité pour l'exercice 2024 est le suivant : M. Wilbert Broeksmit, M. Denis Hermanjat, Mme Thérèse Dittli, Mme Annemarie Métrailler, Mme Suzanne Mégevand

7. Nomination des vérificateurs des comptes

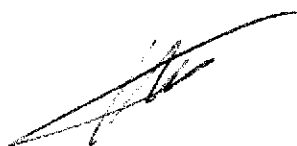
Les vérificateurs des comptes sont les suivants, élus par acclamation : Mme Erica Huber, M. Martin Hubble, suppléant M. David Myers.

8. Cotisation annuelle pour l'année 2024

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 30.00 par personne, proposition acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

9. Propositions individuelles

Personne ne demandant la parole, la séance s'est terminée à 18h25.



Wilbert Broeksmit, Président

29.2.2024



Annemarie Métrailler, Secrétaire